

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. GENERALITES : Seules les présentes conditions générales sont d'application dans les relations commerciales de CEALIEGE avec ses clients. Le fait de passer commande impliquera l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions de vente. Les éventuelles dérogations, même figurant sur le bon de commande de l'acheteur, ne sont pas d'applications sauf accord écrit de notre part. Même dans ce cas, les présentes conditions restent d'application pour tous les points à propos desquels il n'aura pas été expressément dérogé.

2. PRIX, OFFRES ET COMMANDES

Prix : Nos prix sont nets, hors TVA. Toutes taxes, droits et frais et notamment les frais mentionnés à l'article 3 sont à charge de l'acheteur. Les prix peuvent être modifiés à tous moments sans préavis.

Offres : Seules nos offres écrites nous engagent. La validité de nos offres est limitée à 30 jours. Toutes nos offres de prix sont basées sur le cours des métaux et sur les tarifs en vigueur à la date de leur rédaction. Nous nous réservons expressément le droit d'adapter nos prix selon les cours des métaux et les tarifs en vigueur au moment de la commande.

Commandes : Toute commande transmise n'engage que l'acheteur mais ne nous engage qu'après confirmation écrite de notre part. Dans le cas où les prix mentionnés dans notre confirmation de commande s'avèrent supérieurs aux prix de notre offre, alors le client aura 24h pour annuler sa commande sans indemnité de rupture. En cas d'annulation de la commande par l'acheteur plus de 24hrs après l'envoi de notre confirmation de commande, alors celui-ci sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 15% de la valeur totale des marchandises annulées avec un minimum de 75 euros.

3. LIVRAISONS : DELAIS, RISQUES ET CONDITIONS

Délais : Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et le non respect de ceux-ci ne peut donner lieu ni à des pénalités de retard, ni à des dommages et intérêts, ni à la résolution du contrat.

Risques : Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls de l'acheteur, même en cas de livraison Franco par nos soins ou nos transporteurs.

Conditions de livraison : Toute expédition d'une valeur supérieure à 2500 euros net hors taxes, sera effectuée en Franco de port et d'emballage en France et Bénélux. Pour tout autre pays, ou tout montant inférieur à 2500 euros, le port sera à charge de l'acheteur. Dans le cas où l'acheteur procède lui-même à l'enlèvement en nos magasins, la date de mise à disposition lui sera communiquée. Pour toute marchandise qui ne sera pas enlevée dans un délai de 30 jours le contrat sera considéré comme résilié et la marchandise concernée sera remise en stock sans mise en demeure préalable, dans ce cas l'acheteur ne pourra prétendre à aucune indemnité et les acomptes payés seront perdus. Le stockage des marchandises après mise à disposition se fait aux risques et aux frais de l'acheteur.

4. RETOUR : Les marchandises vendues ne sont ni reprises, ni échangées. Dans le cas où un arrangement de reprise de marchandises serait malgré tout négocié avec nous, (seul les accords écrits seront valables), dans ce cas le retour s'effectuera à la charge de l'acheteur, les marchandises devront nous être retournées en parfait état et dans leur emballage d'origine. L'avoir relatif à tout retour se fera moyennant un abattement forfaitaire de 20% du prix de vente. Nous nous réservons le droit de refuser le retour de toute marchandise qui nous parviendrait endommagée.

5. RECLAMATIONS ET GARANTIE : Nos produits sont garantis 24 mois contre tous vices de matière ou de fabrication à compter du jour de la facturation. Notre garantie se limite au remplacement pur et simple du produit, à l'exclusion de tout autre frais ou indemnité. Pour que la garantie puisse être invoquée, le client devra restituer à sa charge, les marchandises incriminées, il devra accompagner le retour d'une explication aussi complète que possible concernant le défaut constaté. L'échange ne pourra avoir lieu que si nous ne constatons aucun usage abusif, détérioration par négligence, par malveillance, montage, installation ou mise en oeuvre non conforme aux règles de l'art.

6. PAIEMENTS : Nos conditions de paiement sont les suivantes : (sauf stipulations contraires écrites sur nos offres et/ou nos confirmations de commande) 50% d'acompte à la commande - solde avant enlèvement. Les frais bancaires inhérents au paiement sont à charge de l'acheteur;

Toute facture impayée à son terme sera majorée sans mise en demeure préalable, des intérêts légaux au taux de 1%/mois de retard (tout mois entamé étant dû) ainsi que d'une indemnité forfaitaire équivalente à 15% du montant hors taxes de la facture avec un minimum de 75 euros. Le non paiement d'une seule facture à son échéance rend exigible de plein droit et sans mise en demeure, le solde dû sur toutes les autres factures, même non échues.

Dans le cas où une procédure de recouvrement devrait être engagée, tous les frais occasionnés seraient à charge de l'acheteur.

7. CLAUSE RESOLUTOIRE : Toutes nos ventes sont conclues sous condition résolutoire. Le non paiement d'une seule échéance, rend immédiatement exigible la totalité de nos factures et de toutes nos créances en cours même celles non encore échues.

8. RESERVE DE PROPRIETE : Les marchandises livrées restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement complet des factures y afférent. A défaut de paiement dans les délais consentis, nous pourrions revendiquer et récupérer immédiatement toutes les marchandises livrées en quelque lieu et en quelque main qu'elles se trouvent, sans aucune formalité préalable. En cas de restitution des marchandises livrées pour cause de non paiement, les acomptes payés pourront être conservés à titre de dommage et intérêt. En cas de revente des marchandises, même transformées, l'acheteur cède, dès à présent, au vendeur, toutes créances résultant de leur revente. En cas de paiement par chèque ou traite, le transfert de propriété n'aura lieu qu'après encaissement définitif de ceux-ci;

9. NULLITE : La nullité d'une des clauses des présentes conditions générales n'entraînera pas la nullité des autres clauses.

10. CONTESTATIONS : Pour tout litige relatif, aux contrats conclus par la SPRL CEALIEGE, et à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions générales, les tribunaux de Liège sont seuls compétents même si les écrits de nos co-contractants stipulent la compétence d'autres tribunaux. (Pour l'exportation, en cas de contestation, CEALIEGE SPRL se réserve le droit du choix de la compétence des Tribunaux de Liège ou du domicile de l'acheteur)